Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **25 (1889)**

Heft 15

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE
XXVe Année.

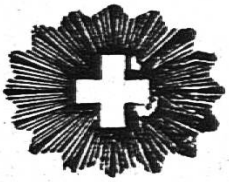

1er Aout 1889.
No 15.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE: Le XIe congrès de la Société des instituteurs de la Suisse romande. — La Société tessinoise des amis de l'éducation (fin). — Projet d'une langue scientifique internationale. — Chronique d'Allemagne. — La création d'un institut national. — L'art de la composition. — Enseignement de la géométrie par le pliage. — La musique chiffrée. — Nécrologie: John Tecon. — **Genève:** La section d'entre Arve et Lac.

LE XIe CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

à Lausanne, les 14, 15 et 16 juillet.

Favorisées par un ciel clément et par un soleil radieux, si rares pendant cet été pluvieux, ces trois journées ont été charmantes, pleines d'entrain et animées d'une gaîté de bon aloi qui aura certainement raffermi le courage de plusieurs. Les sympathiques paroles tombées du haut de la tribune auront montré une fois de plus combien on apprécie le travail du corps enseignant, quelle estime et quel respect on éprouve pour les modestes et souvent pénibles fonctions que nous remplissons. A nous, guides de la jeunesse, à mériter toujours davantage ce respect et cette estime par notre application à préparer pour la patrie une génération morale, instruite et passionnée pour la liberté.

Première journée.

A deux heures, après-midi, le Comité central se réunissait à l'Ecole supérieure; étaient présents:

MM. Charrey et Thorens, délégués de Genève,
» Latour et Miéville, délégués de Neuchâtel,

MM. Mercerat représente seul le Jura bernois,
» Roux, Colomb, Hermenjat et Trolliet, délégués du canton de Vaud.

On regrette l'absence de M. Villommet, de Neuchâtel, empêché par raison de santé, de MM. le Dr Daguet, Breuleux, Péquegnat, Bruttin et Gunzinger, retenus par leurs devoirs professionnels.

Après quelques paroles de bienvenue du président de la société, M. L. Roux, directeur des écoles communales de Lausanne, le Comité central entend la lecture des rapports administratifs qui seront présentés à l'assemblée générale le deuxième jour du congrès; ces divers rapports, qui renseignent sur la marche de la Société pendant la période lausannoise et sur l'état des diverses caisses confiées à la gérance du Comité directeur, sont approuvés.

Le Comité central s'occupe ensuite de quelques dispositions éventuelles pour le cas où le projet de statuts serait adopté par l'assemblée, particulièrement en ce qui concerne la représentation des sections dans le Comité central.

Les trains du soir amènent déjà un nombre important de participants qui, après avoir fait connaissance avec leurs hôtes, se réunissent à la cantine de Beaulieu où les attend un concert donné par une société de musique de la ville, qui attire en foule la population de Lausanne.

Deuxième journée.

Les trains du matin ont amené de nombreux participants qui, joints à ceux arrivés la veille, font une assemblée des plus importantes que la Société ait jamais réunies.

A 10 heures, le temple de St-François est presque rempli; on remarque particulièrement la présence de MM. Gavard, chef du Département de l'Instruction publique de Genève, Cuénoud, syndic de Lausanne, tous deux anciens présidents de la Société des instituteurs de la Suisse romande. M. Balsiger, directeur de l'Ecole normale de Rorschach représente le schweizerischen Lehrerverein et M. Colombi, greffier du Tribunal fédéral, la Société des Amis de l'éducation du Tessin, dont il est membre. M. le Conseiller d'Etat Clerc, directeur de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, empêché, est remplacé par M. Rougement, premier secrétaire de ce département.

La séance commence par un morceau d'orgue d'un grand effet; puis le Chœur mixte des instituteurs lausannois, renforcé, pour la circonstance, d'amateurs de notre ville, exécute à la satisfaction de tous, deux chœurs superbes et supérieurement interprétés.

Après ces flots d'harmonie, M. le Conseiller d'Etat Ruffy, chef du département de l'Instruction publique du canton de Vaud, président d'honneur de la Société et qui dirige les débats de ce jour, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux représentants

des gouvernements et des autorités scolaires des cantons voisins, « qui ont su s'arracher à leurs nombreuses occupations pour » honorer notre congrès de leur présence et pour apporter à nos » discussions le précieux concours de leur savoir et de leur ex- » périence »; aux membres des corps enseignants bernois, neuchâtelois, genevois, fribourgeois et vaudois « venus de près ou de » loin pour discuter les importantes questions qui figurent à » notre ordre du jour. »

Puis, dans un exposé rapide, mais précis et éloquent, il montre comment l'idée de la nécessité de l'instruction du peuple s'est développée chez nous depuis les Frédéric-César de la Harpe et les Stapfer, qui en ont été les promoteurs, jusqu'à nos jours ; il rappelle les efforts qui se font actuellement dans les divers cantons romands pour mettre nos lois et nos écoles à la hauteur des besoins nouveaux auxquels elles doivent donner satisfaction ; il démontre, combien, au point de vue politique et patriotique seul, une instruction solide et pratique, une éducation forte et sérieuse sont indispensables au peuple suisse.

« Puissent, dit-il en terminant, nos efforts réunis contribuer, » par la diffusion toujours plus générale de l'instruction, à » maintenir pendant longtemps encore, dans notre chère Suisse, » cet esprit national qui permet à un petit peuple soucieux de » ses devoirs, mais jaloux de ses droits, de prétendre au respect » de ceux-ci, même par ses plus puissants voisins. C'est dans » ces sentiments que je déclare ouvert le XIe congrès de la » Société des instituteurs de la Suisse romande. »

M. L. Roux, président de la Société, donne lecture de lettres et de télégrammes fort sympathiques, par lesquels, MM. Ruchonnet, Droz et Schenk, conseillers fédéraux, regrettent de ne pouvoir participer au congrès. M. Roger de Guimps, le vénérable écrivain pédagogique, excuse son absence motivée par son grand âge et ses infirmités. M. Biolley, de Neuchâtel, ancien président de la Société est également empêché par son état de santé de se trouver au milieu de nous. Enfin M. le Dr Daguet, le fondateur et rédacteur en chef de l'*Educateur*, dont l'absence est très remarquée, télégraphie qu'il assistera à la séance du lendemain.

(*A suivre*).

LA SOCIÉTÉ TESSINOISE DES AMIS DE L'ÉDUCATION[1]

(Suite et fin).

La fondation de cette Société est une preuve nouvelle de la puissance d'une volonté persévérante. Les amis de l'éducation n'étaient d'abord que 14; ils furent ensuite 30. Mais le nombre des souscripteurs s'élevait bientôt à 340. Une calamité pu-

[1] Lugano, chez Berra.

blique interrompit en 1834 le cours des souscriptions, en absorbant l'attention et la charité publiques.

Le promoteur de l'œuvre, Stefano Franscini, jusqu'alors secrétaire d'Etat, avait été élu en 1837 membre du Conseil d'Etat, et faisait adopter par le gouvernement l'ouverture d'un cours de pédagogie et de méthodes à la tête duquel on mettait le directeur de l'école élémentaire inférieure de Côme, Paravicini, auteur du livre populaire de *Gianotto* (Petit Jean) que ses talents faisaient appeler peu de temps après à la direction de l'Ecole technique de Venise.

Les élèves-maîtres admis à ce cours ayant témoigné leur reconnaissance par un banquet, Franscini saisit l'occasion propice pour inviter ses concitoyens à former la *Société des amis de l'Education*. Belle institution qui, sauf erreur, est la seule de ce genre en Suisse et qui fait le plus grand honneur à la Suisse italienne. Il faut lire dans le livre que nous annonçons tout ce qu'a fait cette Société pour la culture physique, intellectuelle, morale du canton du Tessin. Nous nous bornons à mentionner la création d'asiles pour l'enfance — d'un cours de répétition, — d'une école supérieure, — l'amélioration de l'instruction primaire, — — la substitution de l'Ecole normale à de simples cours de répétition, — la propagation du chant populaire, — des bibliothèques circulantes, — des encouragements donnés à l'industrie vinicole, à l'apiculture, à l'économie rurale, à la culture de la vigne, — aux études historiques, — à l'établissement de conférences, — la publication d'un almanach populaire, — aux expositions industrielles, — à la composition de livres d'histoire, d'hygiène, de l'*Educateur tessinois*, feuille pédagogique qui sert d'organe au Corps enseignant, — l'initiative de souscriptions pour les monuments à ériger aux citoyens, tessinois et suisses, qui se sont rendus dignes de cet honneur par les services rendus au pays dans les affaires publiques, en général, comme dans les arts, sciences, lettres, le Père Girard, Pestalozzi, Franscini, Geroldingen, Giringhelli, Pioda, etc.

Ce ne sont là encore qu'une partie des œuvres de la Société des Amis de l'Education, et que de choses encore elle eût faites sans les entraves qu'elle a rencontrées sur son chemin!

A. Daguet.

Projet d'une langue scientifique internationale.

Le bulletin mensuel de la Société pour *l'enseignement élémentaire* de Paris, société qui, par parenthèse, est la plus ancienne de son genre en France (elle en est à sa 74e année d'existence), nous apprend une chose curieuse ; c'est que la Société américaine philosophique qui tiendra ses assises à Paris, cet été ou cet automne, a pris l'initiative d'un congrès où doit se discuter la question d'une langue *scientifique, internationale* dont on estime l'adoption nécessaire pour faciliter les relations entre savants de toute nation comme l'était autrefois le *latin*.

Sur la proposition d'un de ses membres, la Société de médecine de Paris a décidé de mettre sans retard cette question à l'étude. Une commission nommée à cet effet publie un rapport dans le bulletin des premiers mois, de cette année. Nous en donnons les conclusions ci-après :

I. Les langues mortes sont écartées du programme.

II. Il en est de même des langues *fabriquées* comme le volapük de l'abbé Schleyer, la Pasi-lingua de Samenko, compatriote de Schleyer, la langue moitié allemande moitié française et moitié latine, de Lamenkow un Polonais, ainsi que celle qui a été fabriquée à Paris par M. Nicolas.

« Toutes ces langues si complètes, si ingénieuses qu'elles puissent être, « dit le rapport de la commission parisienne, ont un vice rédhibitoire, c'est « d'être des langues artificielles, des jargons. »

III. Au lieu de cette création artificielle d'une prétendue langue universelle, il faut s'en tenir à la langue parlée et écrite qui offre le plus de clarté, de précision, à la langue française qui est celle de la diplomatie et des congrès internationaux.

La commission prévoit qu'on criera au *chauvinisme*. Mais ce chauvinisme est la langue du bon sens et de la vérité. L'anglais seul pourrait réclamer comme étant la langue la plus répandue sur le globe et parce qu'elle est d'un apprentissage facile. Mais la commission estime que l'anglais est trop difficile à prononcer.

Le rapport est signé Dr Collineau.

Nous sommes impatients de savoir ce que fera le congrès ; si le bon sens et la vraie science l'emporteront sur la linguistique barbare des gogos.

On en serait presque à regretter l'universalité du latin, si la langue du *peuple roi*, la langue de l'ancienne église qui est encore celle de l'église catholique et qui a été celle de l'Etat et de l'école jusqu'au XVIe siècle et plus tard encore, n'avait pas dégénéré en affreux latin de cuisine, toutes les fois qu'on a voulu transformer en une langue de science exacte, scientifique, ou en langue d'affaire, cette langue de commandement et de domination, faite pour le peuple politique et guerrier appelé à subjuguer et à gouverner les autres, plutôt qu'à les instruire. A. Daguet

---

CHRONIQUE D'ALLEMAGNE

Le 28e congrès des instituteurs allemands se tiendra à Augsbourg et discutera les questions suivantes :

I. La démocratie et l'école populaire. — II. L'éducation de nos jours. — III. Urgence d'une réforme orthographique pour la langue allemande. — IV. Réforme de l'école. — V. Le travail manuel doit-il figurer dans le programme d'une école primaire ? — VI. Que peut faire l'école pour avancer la solution du problème social ? — VII. Quelle extension doit prendre l'école populaire en Allemagne ? A. D.

La création d'un Institut national et subvention fédérale.

La *Zürcher-Post* proposait naguère qu'au lieu d'une université fédérale, on fondât plutôt une académie des sciences à l'instar de celles qui existent dans plusieurs Etats d'Allemagne.

L'idée n'est pas nouvelle. Déjà en 1858, M. Gaspard Bluntschli, le cé-

lèbre professeur, homme d'Etat et publiciste zuricois avait conçu tout un plan d'académie suisse et en avait donné connaissance au public dans une brochure spéciale.

La question fut reprise en sous-œuvre par M. Kym, professeur de philosophie à l'Université de Zurich ; elle devait même faire l'objet d'une discussion dans la Société suisse des professeurs d'universités et d'académies qui existait alors et donna lieu à une préconsultation dans le sein du Conseil académique de Neuchâtel. Mais la séance n'eut pas lieu par le peu d'intérêt qu'y apportaient certains professeurs de Berne chargés de la convocation.

Le projet Bluntschli demandait la création d'une académie ou d'un Institut national, composé de trois classes d'académiciens représentant : I. Les sciences historiques et politiques ; II. Les langues et la littérature ; III. Les mathématiques et les sciences naturelles. Cet Institut aurait eu deux espèces de membres : d'abord des membres ordinaires, au nombre de 25, élus, *la première fois*, et rétribués par la Confédération ; et, en second lieu, des membres extraordinaires, élus par l'Institut lui-même, non rétribués et dont le nombre n'aurait pas dépassé la centaine. Les membres ordinaires eussent été tous pris parmi les professeurs de l'ordre supérieur, c'est-à-dire universitaire ou académique. Les membres extraordinaires eussent encore été pris en partie parmi les professeurs d'académies et de gymnases.

Outre ces deux catégories de membres, l'Institut aurait pu s'adjoindre, à titre de membres honoraires, les savants étrangers les plus éminents dans les lettres et les sciences.

L'Institut national aurait coûté, à la Confédération, 200 000 francs, dont M. Bluntschli proposait l'emploi suivant :

« Chaque membre ordinaire jouira d'un traitement annuel de 1000 à 1200 francs ; le président en aura 6000 ; les secrétaires 2000 à 2500.

50 000 francs eussent été affectés à ces traitements et à l'installation de l'Institut ; 25 000 aux grands travaux entrepris par l'académie elle-même ; 65 000 aux concours, ainsi qu'aux subventions accordées aux travaux accomplis en dehors de l'Académie ; 10 000 à récompenser les services signalés rendus à la science ; 50 000 aux collections de l'Institut et à celles des cantons que la Confédération jugerait dignes d'encouragements.

Le projet de M. Kym, rédigé en 23 articles partait à peu près des mêmes bases que celui de son collègue de l'Université de Zurich, sauf qu'il substituait aux trois classes de M. Bluntschli deux classes seulement d'académiciens, comprenant l'une, les sciences historiques, philosophiques et philologiques et l'autre les sciences mathématiques et naturelles. *Les langues et les littératures disparaissaient complètement, je ne sais pourquoi, du cadre de l'Institut.*

Ces deux projets n'ont trouvé, au moment de leur publication, aucun écho dans la presse ; ils ont, en revanche, provoqué des critiques dans les réunions des corps enseignants appelés à les discuter. On a d'abord fort blâmé la tendance de faire de l'Académie ou de l'Institut national en projet une institution essentiellement *professorale*, une doublure de l'enseignement supérieur.

Un institut vraiment national, vraiment scientifique et littéraire doit en effet revêtir un caractère plus large et s'ouvrir à tous les talents, à tous les mérites, sans distinction de profession

On s'est demandé aussi si les Beaux-Arts devaient être exclus de l'Ins-

titut national, ou formeraient une académie indépendante ; car *il ne peut* entrer sans doute *dans la pensée d'hommes instruits de traiter les artistes* comme une quantité négligeable.

Une autre difficulté que n'ont pas prévue MM. Bluntschli et Kym, est relative à la diversité des langues ; elle pourrait être, il est vrai, aisément aplanie par la division en sections de littérature française et allemande.

Si les littérateurs de la Suisse italienne n'étaient pas assez nombreux dans l'Institut pour former une section spéciale, ils devraient se rattacher à l'une des deux autres. Pour les sciences, la difficulté n'existe pas ; chacun parlerait sa langue comme on le fait dans les conseils politiques et les sociétés savantes.

La partie financière du projet laissait aussi à désirer, car une partie des membres auraient reçu une rétribution fixe pendant que les autres n'auraient rien reçu du tout, pas même un *jeton de présence* ce qui mettait une trop grande différence entre les membres ordinaires et les membres extraordinaires.

Mais au lieu d'un Institut national créé de toutes pièces et dont l'organisation donnerait lieu à des objections de tous genres, n'y aurait il pas un moyen plus aisé et plus fructueux d'encourager les arts, les sciences et les lettres et qui n'aurait aucun des inconvénients signalés ? Ce serait que la Confédération subventionnât les sociétés littéraires, scientifiques, historiques et artistiques, les plus recommandables par leur activité et les services rendus, comme elle le fait déjà pour quelques-unes. Ces subventions profiteraient également aux établissements d'instruction publique que M. Bluntschli avait en vue de favoriser, mais d'une manière trop exclusive dans son projet d'Académie nationale.

Ainsi tomberait le reproche de vouloir créer un privilège pour une classe de citoyens et de fonder un *Mandarinat professoral.*

(A suivre.) ALEXANDRE DAGUET

L'ART DE LA COMPOSITION

à propos d'un cours de MM. Carré et Moy.

Que de fois déjà nous avons traité ce sujet dans nos colonnes, mais aussi est-il inépuisable. Et de toutes les parties de l'enseignement de la langue n'est-il pas le plus difficile, en même temps qu'il en est un des plus importants ?

Parmi les moyens que nous avons recommandés, nous rappellerons :

I. Le récit d'une scène, d'un fait, récit que le maître peut répéter deux fois, trois fois, selon la portée des élèves et l'étendue de leur vocabulaire qui varie beaucoup et qui, dans les campagnes où l'on parle patois, est assez restreint.

II. La description d'une scène représentée par une image, une gravure. On a interrogé les élèves sur le sujet de la gravure et on a fait remarquer les particularités de la scène représentée : un bébé dormant dans sa couchette et la maman travaillant à la lumière, non loin du petit lit de l'enfant, ou un bébé au berceau, une bougie allumée sur une table et indiquant que la maman ou la sœur n'est pas bien loin et à portée d'entendre les appels ou les cris qui partent du berceau ou de la couchette.

III. La description d'un objet placé dans la salle d'école et sur lequel on a attiré l'attention par une leçon de choses.

IV. Une lettre à papa, à maman, à une amie, faite en classe par les

élèves sous la direction du maître, comme Madame de Maintenon en faisait faire une au petit duc de Maine écrivant à son papa Louis XIV.

Mais voici un ouvrage qui a autrement de valeur que ces indications vagues pour l'enseignement de la rédaction. C'est la *Première année de Style et de Rédaction*, de MM. Carré et Moy, deux agrégés de l'Université de Paris [1].

Cet ouvrage se compose de deux parties : la partie de l'élève (168 pages) et la partie du maître (468 pages), au prix de 90 centimes et de 2 fr. 50.

La Première année de rédaction et d'éducation renferme *des Notions de style avec exercices. — Sujets de rédaction anecdotiques et instructifs. — Lettres — Rédaction sur images. — Etude du Vocabulaire. — Exercices d'Elocution à l'usage des classes élémentaires.*

Le maître commencera par apprendre aux élèves à éviter certaines fautes que commettent les débutants qui maltraitent la langue en multipliant les quoique, afin que, les qui et les que, exemple : *Pierre est le dernier de sa classe, bien qu'il soit intelligent, bien qu'il soit bon élève.* Pour bien dire, on abrège ainsi : *Pierre est le dernier de sa classe. Cependant il est intelligent et bon élève.*

L'élève apprendra ensuite à éviter la phrase qui boîte comme celle-ci : *L'hiver où la terre gelée paraît morte, où il semble que dans le ciel obscur et bas, le soleil ne reparaîtra plus jamais, est triste.*

Cette phrase, on le sent, a un côté trop long et un côté trop court.

Les auteurs du cours donnent beaucoup d'exemples de phrases fautives que l'enfant doit apprendre à corriger.

Exemple de lettre d'une nièce à sa tante ; le *corrigé est en regard* de la lettre défectueuse !

Ma chère tante !	Ma chère tante,
Je suis bien heureuse de vous annoncer que maman va mieux, bien qu'elle ne soit pas tout à fait en convalescence et quoique le médecin recommande beaucoup de précautions, attendu qu'une rechute serait très grave...	Je suis bien heureuse de vous annoncer que maman va mieux ; cependant elle n'est pas tout à fait en convalescence et le médecin recommande beaucoup de précautions.

(A suivre). A. D.

Enseignement de la géométrie

par le pliage, en France et en Belgique.

Comme nous le disions dans notre *Manuel de Pédagogie* [2], un instituteur français à Arville, enseignait aux enfants les éléments de la géométrie à l'aide du pliage, à l'aide d'un simple carré de papier qu'il pliait, dépliait, repliait en tout sens.

C'était comme une continuation et un développement gradué de la Méthode Frœbelienne, mais sous une forme plus didactique ou systématique qui ne convient pas au premier âge et doit être réservée à l'école proprement dite.

Aujourd'hui de Belgique, nous vient un programme de cet enseignement dont l'auteur est M. Bogaerts, instituteur qui depuis 10 ans s'occupe

[1] Paris, librairie classique de Armand Colin, rue Mézières, 1,3, 5.

[2] Hachette 1885 p. 185.

à donner une forme plus précise et plus détaillée à l'étude des notions géométriques avec des applications empruntées à l'industrie et au dessin.

L'*Ecole libre de Bruxelles* loue la méthode Bogaerts, dont certaines applications lui paraissent d'un effet merveilleux. Cet organe de la presse belge admire surtout les exercices plastiques faits avec des sections de cubes et de tétraèdres et les combinaisons d'étoiles en relief qui présentent des combinaisons d'ombre et de lumière très puissantes.

« Et pour créer tous les petits chefs, ajoute la feuille que nous citons, » une feuille de papier suffit. »

M. Bogaerts fera un cours public dans le but d'initier ses collègues à ses recherches.

Le programme de ce cours commence ainsi :

Notions géométriques.

Cubes.

Cube de 1re année d'études.	Formes de vie. Formes de beauté
Cube de 2e année d'études.	Parallélipipède : 2 espèces exercices de juxtaposition et de superposition.
Cube de 3e année d'études.	Boîte à glissoire, chaîne carrée. Anneau etc.
Cube de 4e année d'études.	Porte-cube, modifications ; section d'un cube dans une pyramide triangulaire.
Cube de 5e année d'études.	Boîtes de différentes espèces.
Cube de 6e année d'études.	Cache-pot, boîtes à compartiments, cylindre. Cercles avec applications à la ferronnerie. Bandes d'envoi pour imprimés.

Sections du Cube.

Pyramide (tétraèdre).	Ex. plastiques de juxtaposition.
1re Section de la pyramide précéd.	Ex. de juxtaposition et de superp.
2e » » » »	Ex. plastiques de juxtaposition.
Un demi-cube (3 faces entières).	Idem.
Prisme ou section perpendiculaire du cube suivant la diagonale d'une face.	Idem.
Section du prisme (perle).	
1re Pyramide triang. à faces déc. 2e Idem. 3e Idem. 4e Idem.	Exercices de combinaison et de superposition.
Section médiane du cube (paral.)	Cuvette simple, pr collection, boîte avec couvercle.
Construction générale d'une boîte.	
Modification de la section médiane du cube.	Boîte hexagonale, boîte octogonale, boîte à tiroir.
Construction des prismes.	Bonbonnière, corbeille à ouvrage.
Le prisme rectangulaire (demi-cube)	Exercices plastiques.

Cube se décomposant en 3 pyramides quadrangulaires.	Maisonnette, guérite.
Construction générale des pyramides triangulaires, quadrangulaires, et pentagonales dont les côtés latéraux sont des triangles équiangles.	Démonstration de la règle sur la recherche du volume des pyramides.
Construction générale de toute espèce de pyramides,	Ex. plastiques de juxtaposition.
Pyramide pentagonale (double).	Lanterne, aumonière etc.
Hexaèdre à faces triangulaires.	Exercices de juxtaposition : cache-pot, corbeille etc.
Dodécaèdre.	Exercices de juxtaposition.
Pyramide prismatique (cristal, pierre taillée).	
Pyramide trapézoïdale (console, clef de voûte).	
Pyramide (base : triangle isocèle).	
Pyramide (base : triangle obtusangle).	Vide-poche; Boîte-cuvette hexagonale avec pans pentagonaux.
Section médiane de l'octaèdre.	Bracelet, Corbeille à ouvrage-jardinière.
Construction de l'icosaèdre : les 2 moyens.	Rond de serviette hexagonal etc.
Icosaèdre : sections (Rose, brillant.	Ex. plastiques par superposition.

(A suivre.)

La musique chiffrée.[1]

Quand j'ai écrit ma lettre sur la musique chiffrée, je désirais d'un côté répondre à une appréciation erronée et de l'autre provoquer une discussion sérieuse et approfondie. Je désespérais déjà d'atteindre mon second but, lorsque M. Robadey est venu me mettre la joie au cœur. Veuillez me permettre de lui répondre aussi brièvement que possible.

Je commence par un détail.

Dans sa lettre M. Robadey invoque ses 14 ans d'expérience pour mettre en doute mes affirmations ; je ne suis qu'un simple et bien modeste amateur, mais je puis dire que j'ai 40 ans de pratique musicale, sur lesquelles 28 environ comme directeur de sections de chant d'étudiants, de chorale d'hommes et mixtes et de fanfares, dont j'ai jusqu'ici arrangé moi-même la musique pour le nombre et la force de mes exécutants.

Je dis ceci uniquement pour faire comprendre l'immense importance que j'attache à ce que l'étude populaire de la musique soit dirigée de telle façon que le plus grand nombre possible jouisse de ses bienfaits ; et chacun jugera que, me trouvant parfaitement à l'aise devant la *portée* avec laquelle j'ai été élevé, il m'a fallu des motifs bien concluants pour recommander la *méthode Chevé,* à laquelle j'ai fait la sourde oreille pendant longtemps avec le plus profond dédain, sans même vouloir l'examiner.

Je suis de plus entièrement impartial sur la question, je ne prêche pas pour ma paroisse ; car je n'ai *jamais* enseigné la méthode Chevé, sauf

[1] Nous ouvrons encore nos colonnes à un article relatif à la méthode Galin-Chevé, et exprimons le vœu qu'on en reste là et surtout qu'on soit plus concis dans la discussion.
A. D.

quelques leçons que j'ai données dans une école du canton de Vaud sur la demande du régent.

N'en déplaise à M. Robadey, je n'ai jamais pris pour des oracles les décisions de quelque assemblée que ce soit ; j'ai pour habitude de les examiner sérieusement et de ne les approuver que dans la mesure où elles sont conformes à la vérité. Or je suis forcé d'applaudir à la résolution des régents genevois de maintenir à tout prix l'enseignement de la méthode chiffrée ; car j'ai toujours été frappé du résultat *nul au point de vue de la lecture musicale* auquel on arrivait avec la notation sur la portée, quelque soin qu'on mît à l'enseigner, aussi bien dans les écoles dont j'ai fait partie étant enfant, que dans celles que j'ai eu à visiter, et que j'ai suivies de très près comme président de commission des écoles, tandis que là où la méthode Chevé est employée, j'ai vu les enfants lire eux-même leurs chants, si bien que la leçon devient pour les élèves un plaisir, et pour le maître un repos, car il n'a *jamais* à ouvrir la bouche, ni à jouer d'un instrument ; et le résultat acquis reste, j'en ai fait l'expérience avec des jeunes gens sortis des écoles.

Pourquoi cette différence ?

Je l'attribue :

1° à la simplicité et à la signification claire et toujours la même des signes à lire ; ainsi 4 6 5 7 1 représentent toujours les mêmes intervalles et se chantent toujours la même chose quel que soit le ton qu'on prenne, tandis que 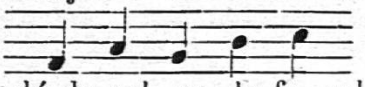 représentent 12 ou 15 combinaisons de sons différentes selon qu'ils sont précédés de la clé de sol ou de fa, selon qu'il y aura 0, 1, 2, 3, 4 dièzes ou bémols à la clé.

Et ne dites pas que ce n'est pas une difficulté !

C'en est si bien une que je parie que le 80 % des personnes qui auront appris sur la portée un morceau en *ut*, ne le reconnaîtront pas, ou ne le reconnaîtront qu'avec beaucoup de peine, si on le leur présente en *la* ♭ ou en mi (avec 4 bémols ou 4 dièzes) après en avoir enlevé le titre et les paroles ou les avoir changés.

C'est si bien une difficulté que M. le professeur Plomb demandait, qu'en revenant à la portée, on obtienne des compositeurs qu'ils écrivent toute leur musique vocale en *ut* et en *sol*, et que j'ai vu bien des recueils de chant où nombre de morceaux étaient écrits en *ut*, d'autres en *fa* ou *sol*, avec indication pour le maître de prendre pour les premiers le ton de si ♭ ou de ré, et pour les seconds ceux de mi ♭ ou de la ♭. — A ce propos une jolie anecdote : un instituteur de mes amis, qui disait que les dièzes et les bémols n'embarrassaient nullement ses chanteurs, me demanda un jour un joli chant qu'il avait entendu exécuter à nos enfants ; je le lui écrivis en la ♭, le ton indiqué, en voyant les 4 ♭ à la clé, mon ami me dit :

— Dites donc vous auriez bien pu m'ôter 3 de ces ♭ ou n'y mettre qu'un dièze.

— Bah ! vos enfants lisent si facilement tous les tons !

— Farceur !

Le morceau resta tel quel et le régent l'apprit à ses enfants, parce qu'il était musicien, lui.

De plus le chiffre dispense totalement de l'emploi du *bécarre* dont il n'a que faire, et, je le répète, permet seul de faire véritablement et avec fruit du solfège.

Je maintiens donc la simplicité et la clarté du chiffre malgré la magnifique trouvaille de M. Robadey que 7 vaut tantôt plus, tantôt moins que 1.

2° à la langue des durées et au groupement parfaitement clair des notes dans le temps auquel elles appartiennent.

Je ne m'étendrai pas sur la langue des durées dont l'utilité est incontestable, avec elle seule l'enfant apprend à mesurer lui-même la valeur d'une note. Elle a quelque chose de baroque, c'est vrai, quand on l'entend pour la première fois, mais qu'importe ! si elle atteint son but, et si M. Robadey ne veut rien entendre dans ce bas monde qui rappelle M. Jourdain, je le prierai de commencer par la suppression des leçons de lecture aux jeunes enfants.

Ai-je besoin de faire voir l'immense avantage d'un groupement simple, facilement saisissable des notes par temps ? Tout cela est si vrai que M. Plomb demandait que, sous ce rapport encore, tous les principes de la méthode Chevé fussent entièrement appliqués à la portée et il avait raison.

Je conclus donc de tout ce que j'ai vu et éprouvé que si on veut arriver à ce que la grande masse de ceux qui aiment le chant puissent lire eux-mêmes la musique il faut employer le chiffre comme écriture musicale ; sans cela, *je le maintiens et je défie qu'on me contredise avec preuves à l'appui*, l'exécution d'un morceau de musique n'est dans les écoles, comme dans les $^9/_{10}$ des sociétés de chant qu'une affaire de *mémorisation* et en particulier *je serai fort reconnaissant à M. Robadey, s'il veut bien m'indiquer une société, non composée d'artistes ou de forts amateurs, dans laquelle l'instrument ne serve jamais à apprendre les notes ; mais uniquement à faire comprendre aux exécutants l'expression à donner.*

M. Robadey dit qu'on peut contester l'impartialité de la société pédagogique genevoise ; s'il assistait à la séance, il a dû voir que M. Plomb a été écouté avec une attention soutenue et sympathique et que lorsque M. Plomb a parlé des modifications à apporter à la portée, conformément aux principes d'enseignement et de groupement des notes de M. Chevé, l'assemblée a unanimément déclaré qu'on pouvait s'entendre de cette manière, parce que la méthode était sauvée ; c'est alors que j'ai demandé à l'assemblée de se prononcer, non seulement en faveur de la méthode ; mais aussi pour le maintien du chiffre en tous cas pour la première éducation musicale et je suis *certain*, que ceux qui auront été formés par l'écriture chiffrée la garderont toujours pour la musique vocale.

M. Robadey dit encore que dans les pays où la méthode Chevé n'a pas pénétré, on ne nous est pas inférieur ; cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Il y a des populations mieux douées que d'autres au point de vue musical ; mais il faut distinguer deux points :

1° L'éducation de l'oreille,

2° La lecture de la musique.

Les Italiens et les Allemands sont musiciens, les ouvriers italiens sans instruction chantent toujours à deux voix et dès que les Allemands sont plusieurs ensemble ils chantent à 2, 3 et 4 parties.

Il va sans dire qu'on aura vite appris un chant à ces hommes et qu'avec un peu d'exercice on obtiendra d'eux une exécution excellente. Savent-ils lire la musique ? Non, les $^9/_{10}$ (surtout chez les Italiens) ne connaissent pas une note.

Sommes-nous doués à ce point ? Hélas ! non. Il n'est pas bien éloigné le temps où les Genevois disaient qu'ils n'étaient pas chanteurs, où réunis en

masse ils chantaient abominablement faux, où on aurait vainement cherché chez nous une société de chant polulaire, où nos trompettes même exécutaient détestablement, quand encore ils étaient capables de jouer. Dans ce temps on disait : Il y a Genève des centaines de personnes qui jouent du piano ou d'un autre instrument, et dans le nombre on n'en trouverait pas $^1/_{10}$ capables de lire un chant seules.

Dans ce temps on chantait rarement dans les écoles et on n'obtenait rien de bien bon.

Eh bien ! on voit maintenant chez nous tous ceux qui ont voulu suivre la méthode Chevé attentivement à l'école, étudier un chant, les jeunes gens de la campagne apprendre seuls sans instrument des duos, des chœurs... Chose qu'on n'aurait jamais osé espérer il y a moins de 40 ans.

M. Robadey nous parle du zèle des autorités, s'il était depuis plus longtemps chez nous, il saurait que les leçons de chant régulières dans les écoles et le zèle des autorités datent de la venue de M. Chevé à Genève et que sans sa méthode nous en serions au *statu quo ante.*

En voyant ce qu'on peut faire avec un peuple aussi peu musicien de nature que nous, grâce à la clarté de l'écriture chiffrée et de la méthode Chevé, je me demande ce qu'on obtiendrait de populations vraiment musiciennes si elles adoptaient ce moyen si facile de lecture musicale.

La musique chiffrée ne bat plus que d'une aile, ses partisans diminuent malgré le bruit qu'on fait autour d'elle, dit encore M. Robadey. A moi, mon cher monsieur, de me demander si j'ai rêvé ! Si quelqu'un fait du bruit autour d'elle, ce ne sont point ses partisans qui se bornent à l'enseigner paisiblement, ce sont ceux qui, systématiquement, n'en veulent pas et travaillent sans cesse à la faire abandonner officiellement.

Si elle ne bat que d'une aile, c'est dans les parties les moins musiciennes de la population, auxquelles toute méthode est indifférente, parce qu'il leur serait égal que le chant ne soit plus cultivé. Si elle ne bat que d'une aile, ce ne peut être que par la lassitude qu'amène, chez ceux qui n'ont pas un véritable zèle, la difficulté de se procurer de la musique ; car, en dehors des chants d'école, on est obligé de tout faire transcrire, imprimer ou autographier, ce qui revient très cher, ou prend beaucoup de temps quand on veut le faire soi-même.

M. Robadey demande qu'on lui explique les nombreuses et laborieuses répétitions de la Société Galin-Paris-Chevé, si les Chevistes sont des lecteurs à vue.

Voyons ! franchement, mon cher M. Robadey, vous n'êtes pas artiste !

Si vous l'étiez, vous sauriez par expérience que, sût-on lire sans faute, on hésite à exécuter à vue une simple partie dans une interprétation sérieuse et que 10 artistes consommés accepteront de jouer à première vue un morceau pour faire plaisir dans une société, pour faire un tour de force, mais que pour un concert, ils refuseront net de le faire.

Or la Galin-Paris-Chevé s'attaque, non pas à de la simple musique populaire ; mais aux chefs-d'œuvre des grands maîtres (qu'auparavant les fortes sociétés osaient seules aborder, qu'elles étudiaient fort longtemps) et elle les exécute ; et vous voudriez que sous prétexte qu'on lit à vue elle les chantât d'emblée ! Allons ! vous plaisantez.

Eh ! lût-on à vue sans une seule erreur, que la musique la plus simple demande pour l'ensemble et l'équilibre des voix de nombreuses répétitions.

Puis la musique est un art et si nous maintenons que l'écriture chiffrée

et la méthode Chevé ont d'inappréciables avantages pour la lecture vocale, nous n'avons jamais prétendu qu'elles suppriment les difficultés et rendent les études inutiles. (*A suivre.*)

Nécrologie.

Jean-John Tecon-Bessat.

1854-1889.

Dimanche 14 juillet dernier, à la veille du Congrès scolaire, Jean-John Tecon-Bessat, régent à Commugny sur Coppet, mourait à la suite d'une longue et cruelle maladie, âgé seulement de 35 ans et après 15 années de bons et loyaux services dans l'enseignement.

En témoignage de sa sympathie et de son affection pour son instituteur, le conseil municipal a tenu de porter lui-même sa dépouille mortelle au champ du repos, où elle a été suivie par les enfants de l'école et par la population toute entière; des paroles émues y ont été prononcées et un dernier chant d'adieu exécuté.

Jean-John Tecon, né le 3 juillet à la Rippe, dont il fréquenta l'école primaire, entré en 1870 à l'école normale, dont il sortit 4 ans plus tard muni du brevet de capacité, fonctionna d'abord à Chabrey, de septembre 1874 en mai 1877; puis à Villeneuve, où il fut chargé de la direction de la première école primaire, que laissait vacante la nomination du titulaire, M. Duflon, aux fonctions d'inspecteur scolaire. Il y trouva d'excellents amis dans la personne de ses collègues; mais les tracasseries auxquelles il fut en butte en même temps que le regretté Edouard Porret, alors maître à l'école secondaire, de la part de certaines personnalités coutumières du fait, et qui répugnaient à son caractère honnête et loyal, le décidèrent, non sans regret, à accepter la place de Commugny, où jusqu'à sa mort, il a été entouré, ainsi que sa jeune famille, du respect, de l'affection, de la bienveillance de tous. La population, les autorités ont donné une nouvelle preuve de leur sympathie et de leur reconnaissance pour celui qui consacrait tous ses efforts au bien intellectuel et moral de la localité, dans l'attention délicate qu'ils ont eue de se charger des frais d'inhumation de celui qu'elles avaient appris à estimer et à aimer. C'est l'éloge le meilleur que l'on puisse faire et du maître et de la localité.

Du reste Jean-John Tecon possédait toutes les qualités maîtresses de l'esprit et du cœur; il était bon, compâtissant, aimant; c'était un caractère droit, franc, sincère, ayant conservé sa candeur et sa naïveté; c'était un maître excellent, aimant ses élèves et se faisant aimer d'eux, un travailleur acharné; c'était aussi un collègue excellent, un ami dévoué Il laisse des regrets unanimes. Qu'il repose en paix ! X.

SECTIONS CANTONALES

Correspondances et communications diverses.

GENÈVE

La Section d'Entre Arve et Lac.

Gy, le 24 juin 1889.

Assez souvent, dans l'*Educateur*, on lit des comptes rendus des séances de la Société pédagogique de Genève. Cette Société, qui possède certainement bon nombre d'instituteurs, ne les compte pourtant pas tous.

Est-ce à dire que les membres du corps enseignant genevois qui n'en font pas partie soient indifférents au progrès, et que, se confinant dans leurs occupations journalières, ils se désintéressent de ce qui se passe autour d'eux ? Nullement. Depuis une douzaine d'années, en 1877, les instituteurs, entre Arve et Lac, avaient senti la nécessité de se voir, de se communiquer leurs expériences, et de travailler entre eux à la prospérité des écoles de leur arrondissement. Tous les mois, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, ils se réunissaient pour discuter ensemble des questions pédagogiques ou la marche de leurs écoles. Pendant cinq ou six ans, ces réunions furent assidûment suivies, puis, plusieurs collègues ayant été nommés au chef-lieu, la petite société était tombée.

En 1886, lors de la revision de la loi scolaire genevoise, la nécessité se fit sentir de renouveler de vieux liens pour soutenir nos désidérata en face des changements qui allaient se faire. Il est juste de dire que le premier appel était parti de la Société de Genève. Quoi qu'il en soit, il se forma une section pédagogique d'Arve et Lac, se rattachant moralement, mais non matériellement à la Société du chef-lieu. Jusqu'à présent, cette section a tenu régulièrement pendant les mois d'été ses séances à Meinier, le point le plus central du groupe ; bien des sujets différents, littéraires ou pédagogiques y ont été traités.

Chaque travail, soigneusement conservé, est destiné à enrichir les archives de la section. Par un commun accord, nous nous servons d'un papier de même qualité et de même format ; aussi, à la fin de l'année, rien n'est plus facile que de faire relier en volume les divers manuscrits. C'est là une pratique que je me permets de recommander aux sociétés qui tiennent à conserver les diverses productions qui leur ont été soumises, productions parfois extrêmement intéressantes, et qu'on tient à relire à loisir.

Nous avons donc nos archives ; je viens d'y jeter un coup d'œil, et voici, au courant de la plume, les titres de quelques-uns des travaux entrevus.

Et d'abord, — à tout seigneur, tout honneur : la langue des dieux prime toute autre, — voici quelques poésies signées Bouquet ou Munier, le premier a même écrit une façon de poème héroï-comique — en quatre chants, s'il vous plaît ! — que le second a critiqué en une vingtaine de pages un peu trop sévères peut-être, mais qui n'en sont pas moins une véritable étude de ce genre passablement démodé.

Si nous avons nos poètes, nous avons aussi nos philosophes qui, hardiment, s'en prennent aux profondes spéculations de l'école. L'un étudie le *Fatalisme*, cette doctrine énervante, ennemie de tout progrès matériel et moral, fille de l'Orient et mère de l'insouciance et de la paresse. Un autre nous parle des *Phénomènes actifs*, et, en particulier, des *Mouvements réflexes* qui sont, comme chacun sait, le résultat d'une excitation externe des nerfs sensitifs, transmise aux nerfs moteurs, par l'intermédiaire des centres nerveux. Un troisième critique comme inexacte et incomplète, cette belle définition que Bossuet donne de la philosophie : *La Philosophie est la connaissance de Dieu et de soi-même.*

Les sujets humoristiques ou littéraires abondent : c'est *Diogène à l'Exposition universelle*, par M. Vuagnat. *Le journal*, par M. Viollet. *De Gy à Jussy*, par M. Missey. *Une course philoxérique*, par M. Fornerod, etc.

Parmi les travaux de pédagogie proprement dite, les plus nombreux naturellement, je me borne à citer une intéressante comparaison entre la

musique notée et la musique chiffrée, ainsi que deux travaux très consciencieux de MM. Mantel et Déruaz sur ce sujet : La *versification à l'école comme exercice de style*.

Si l'on objectait que ces compositions poétiques, philosophiques ou littéraires ne rentrent pas précisément dans le champ d'étude qui est ouvert à une société pédagogique, je répondrais que ce sont plutôt des hors-d'œuvre destinés à agrémenter nos réunions, à apporter un peu de variété à nos discussions de méthodes, de programmes et d'horaires ; que l'on ne peut pas toujours être tendu, et qu'enfin il est bon que les instituteurs s'exercent dans l'art difficile d'écrire, en traitant des sujets variés et choisis en dehors des préoccupations habituelles du métier.

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité. »

J'ai dit tout à l'heure que notre section se rattachait moralement, sinon matériellement, à la Société de Genève. La raison en est bien simple. Pour la plupart d'entre nous, la distance à parcourir est trop grande, pour presque tous, les moyens de communications manquent, soit pour l'aller, soit pour le retour. Les jeunes gens pourraient encore se dévouer, mais il n'y a pas que des jeunes parmi nous. Il a donc semblé que le plus simple était de se réunir comme nous le faisons. Lorsqu'une question importante se présente, nous pouvons communiquer avec la Société mère, et en nous éclairant les uns les autres, aboutir à des résultats appréciables.

Je suis certain d'exprimer les sentiments de mes collègues en disant que ces réunions mensuelles sont pour nous tous une source réelle de plaisir et de profit. Elles cimentent entre nous des liens d'une amitié durable, nous font profiter de l'expérience de chacun, et nous donnent, chaque fois, un courage nouveau pour accomplir notre tâche qui, comme chacun sait, n'est pas toujours des plus faciles...

M. Missey, *Président de la section.*

En remerciant notre correspondant genevois de l'envoi de ses lignes et du tableau intéressant qu'il trace de la vie de la Société d'Arve et Lac, il nous permettra de regretter que quelques-unes des études communiquées dans ces séances n'aient pas été adressées à la rédaction, qui les aurait ou insérées avec plaisir, ou renvoyées à leurs auteurs avec des observations qui auraient prouvé le soin qu'elle avait mis à leur examen. Car, ainsi que le fait observer avec beaucoup de sens M. Missey, tout ce qui se lit dans une séance ne doit pas être destiné à la publicité. Mais nous sommes sûrs que parmi les travaux de la Société d'Arve et Lac, plus d'un aurait trouvé place dans les colonnes de notre Revue et aurait donné lieu à une discussion utile, notamment : la *versification à l'Ecole* comme exercice de style.

A. Daguet.

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.